

Les stratégies de réduction d'émissions de CO₂ en France et en Allemagne : de l'indifférence polie à la coopération ?

GILLES DUSSER, MARCELO VOLLMANN*

En juin 2008 était inauguré le site franco-allemand de production d'électricité par géothermie de Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin), aboutissement d'un projet lancé en 1987 par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et le Geologisches Landesamt du Bade-Wurtemberg. Ce projet participe aux nombreux efforts qui visent à développer les énergies dites renouvelables (par exemple éoliennes, photovoltaïques, géothermiques ou encore hydraulique). Ces énergies présentent en effet l'avantage de n'émettre que très peu de CO₂, qu'un large consensus scientifique rend responsable du changement climatique. La Commission européenne a ainsi présenté en janvier 2008 un paquet « énergie-climat » qui fixe notamment comme objectifs, d'ici 2020, la réduction de 20 % des émissions de gaz à effets de serre (dont principalement le CO₂) par rapport à leurs niveaux de 1990 et la production de 20 % de la consommation énergétique totale de l'UE à partir d'énergies renouvelables.

Si les objectifs sont clairs, les moyens pour les atteindre le sont moins. Outre les économies d'énergies, la réduction des émissions de CO₂ passe en effet principalement par la diminution de la part des énergies carbonées (charbon, pétrole) dans la production d'énergie. Or, dans un contexte où la demande mondiale énergétique augmente continuellement, les énergies carbonées, abondantes et flexibles, ont de nombreux avantages comparées aux énergies alternatives : énergies renouvelables balbutiantes et coûteuses, nucléaire qui fait peur, gaz naturel aux réserves limitées, situées dans des pays instables.

Face cette quadrature du cercle, les stratégies respectives de la France et de l'Allemagne pour atteindre les objectifs de réduction d'émission de CO₂ sont représentatives des tergiversations politiques et des égoïsmes nationaux qui ralentissent les progrès en la matière. Or l'urgence du problème climatique est telle qu'il est impératif de dépasser ces hésitations pour mettre en place une réponse coordonnée d'envergure, dont le projet de Soultz-sous-Forêts ne doit être qu'une prémisse.

Pour réduire ses émissions de CO₂, l'Allemagne a très tôt misé sur les énergies renouvelables, mais sa décision d'abandonner le nucléaire rend cette stratégie pour le moins ambiguë. Un plus grand souci de l'écologie dans la société allemande s'est traduit très tôt par une volonté politique emmenée par les Verts et le Parti social-démocrate (Sozialdemokratische Partei Deutschlands, SPD) de développer les énergies renouvelables. L'instrument emblématique en est la loi pour les énergies renouvelables (Erneuerbare-Energien-Gesetz, EEG). Il s'agit d'une loi simple et robuste qui subventionne ces énergies au travers d'un tarif garanti de long terme. Outre l'EEG, d'autres éléments ont favorisé leur expansion, comme les subventions européennes en faveur des nouveaux länder ou des crédits financiers spécifiques

* Gilles Dusser est directeur associé en Financement de Projets Energie (dans une institution financière allemande) Marcelo Vollmann est docteur en sciences politiques et chargé d'affaires – environnement auprès des institutions européennes chez Renault.

(de la Deutsche Ausgleichbank par exemple). Les résultats sont impressionnants : des filières technologiques puissantes et des centres de recherche de premier plan se sont développés (Nordex ou le Fraunhofer-Institut für System- und Innovationsforschung [ISI] par exemple). En 2007, 12,5 % de l'électricité produite était le fait d'énergies renouvelables, tandis que 80 % de la production électrique solaire en Europe et 50 % des installations éoliennes étaient allemandes. En parallèle néanmoins, l'Allemagne a décidé de sortir du nucléaire à horizon 2020 : il représente actuellement encore 25 % de la production d'électricité, mais six centrales ont déjà été fermées. Or les énergies renouvelables sont trop chères et leurs technologies trop récentes pour qu'elles puissent prétendre le remplacer. Les annonces de construction de nouvelles centrales au charbon se multiplient donc, 12 000 mégawatts (MW) à ce jour. Au final, la stratégie de l'Allemagne en terme de réduction d'émission de CO₂ est tout simplement menacée d'être totalement inefficace puisque le terrain gagné par les énergies renouvelables est perdu par la sortie du nucléaire.

La France, du fait de son choix assumé du nucléaire, a *de facto* une des meilleures positions parmi les pays développés en terme d'émission de CO₂, ce qui ne l'a pas incitée à développer le secteur des énergies renouvelables, au risque de passer à côté de la nouvelle révolution industrielle. Ce choix du nucléaire a été facilité par une bonne acceptation de la population : en 2008, 53 % des Français jugent les dangers liés au changement climatique préoccupants contre 27 % pour le nucléaire. Aujourd'hui, 78 % de la production électrique est d'origine nucléaire et, compte tenu de l'énergie hydroélectrique, 90 % du parc de production d'électricité français est sans émission de CO₂ (contre 55 % en Allemagne). En 2004 la France a produit ainsi en moyenne 1,4 tonne de CO₂ par habitant contre 2,4 en Allemagne et 2,2 en moyenne dans l'Union européenne. Par ailleurs, la production nucléaire étant peu chère, le prix de l'électricité en France est le meilleur marché d'Europe. Dans ces conditions, la France a fait montre de moins de volontarisme pour développer les énergies renouvelables, jugée trop chères et qui ne sont que récemment devenues un sujet d'intérêt politique. La décision du Conseil d'État, en août 2008, d'annuler l'arrêté du 10 juillet 2006 fixant les tarifs de rachat éolien est à cet égard révélatrice d'un cadre juridique moins établi. Or la Commission européenne a fixé à la France un objectif national de 23 % en 2020 de production électrique d'origine renouvelable contre 11 % en 2007, selon une méthode qui ignore sa bonne position de départ. La France répugne à faire un effort jugé indu et mène un lobbying intense pour tenter de faire baisser ses objectifs.

Face à ces tergiversations, le changement climatique s'amplifie avec une rapidité inquiétante tandis qu'au vu des résultats actuels, et de la crise économique, il est fort à craindre que les objectifs affichés tant de l'Union européenne que du protocole de Kyoto ne soient pas atteints. On rappellera ici simplement pour mémoire que la température a déjà augmenté en moyenne de 0,76 degré par rapport à l'ère pré-industrielle et devrait augmenter de 4 degrés d'ici 2100, que les neiges du Kilimandjaro appartiendront dans une dizaine d'années au passé et que les conséquences du réchauffement climatique en terme de migrations, de sécurité alimentaire et d'accès à l'eau potable menacent nos sociétés de conflits majeurs.

La France et l'Allemagne se doivent donc de poursuivre sans ambiguïté les objectifs affichés de réduction d'émission de CO₂ en prenant exemple sur leurs stratégies réciproques et en menant conjointement un important effort de recherche et développement (R&D). Entre deux maux l'Allemagne doit choisir : la lutte contre le changement climatique se jouant aujourd'hui, c'est la décision de sortir du nucléaire qui doit être repoussée. Un compromis politique semble heureusement se dessiner qui ferait du nucléaire une « énergie de transition » jusqu'à ce que les énergies renouvelables soient capables de prendre le relais, ce qui ne saurait arriver avant des dizaines d'années. Quant à la France, s'endormir sur ses lauriers nucléaires et hydrauliques relève d'une déplorable absence de vision stratégique à long terme car elle est en passe de

manquer le tournant de la prochaine révolution industrielle. C'est chose faite pour l'éolien et cela pourrait l'être pour le photovoltaïque. Il faut donc que les déclarations d'intention en faveur des énergies renouvelables se traduisent enfin par un cadre législatif univoque digne de l'EEG : une transposition pure et simple de la loi allemande en droit français, sinon en droit européen, serait un signal fort, quitte à fixer des tarifs nationaux différents afin de laisser une certaine flexibilité aux politiques nationales. Cette simplification législative favoriserait sans nul doute les investissements. Par ailleurs un effort pressant de R&D est, on le sait, nécessaire pour réduire l'intensité carbonée de nos économies. Il s'agit par exemple de développer les voitures électriques, le ciment et le plastique biologiques, etc., autant de nouveaux produits qui impliquent des mutations substantielles de l'appareil productif. Une étroite coopération de la France et l'Allemagne permettrait d'accélérer ce processus. Il conviendrait pour cela que les deux pays identifient les innovations technologiques les plus intéressantes et en promeuvent conjointement la diffusion dans leurs économies. L'identification passe par des projets de R&D communs à l'instar de celui de Soultz-sous-Forêts. Cette coopération existe déjà en recherche fondamentale (par exemple à travers le Plan stratégique pour les technologies énergétiques [European Strategic Energy Technology Plan, SET-Plan] ou bien encore dans le cadre de l'ITER) mais devrait être étendue à la recherche appliquée, qui reste aujourd'hui encore trop souvent le fait de petites entreprises privées aux capacités financières trop réduites pour imposer leurs produits. La promotion et la diffusion des innovations passeraient, elles, par des mesures réglementaires qui permettraient de créer un marché suffisamment profond : par exemple l'obligation pour toute nouvelle construction publique (écoles, hôpitaux, habitations à loyer modéré [HLM], etc.) d'intégrer dans les façades et les toitures des panneaux photovoltaïques. Enfin, force est malheureusement de constater que les premiers résultats des politiques de réduction d'émission de CO₂ sont à ce jour très décevants. La France et l'Allemagne devraient donc œuvrer au niveau international pour la fixation d'objectifs de court terme plus modestes mais qui soient tenus...